



Règlement communal - Commune de Biver

Modification du règlement-taxe relatif aux tarifs dans le domaine des bâtisses.

En séance du 9 novembre 2021 le conseil communal de Biver a modifié le règlement-taxe relatif aux tarifs dans le domaine des bâtisses.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 3 décembre 2021 et par décision ministérielle du 14 décembre 2021 et publiée en due forme.

